



Renouvellement du CESER des Pays de la Loire

Jeudi 1^{er} février 2018

*L'assemblée du CESER des Pays de la Loire sera installée pour une durée de 6 ans le **jeudi 1^{er} février de 10h à 17h** dans l'hémicycle de l'Hôtel de Région.*

Déroulé de la session d'installation :

- *Installation par Mme la Préfète de la Région des Pays de la Loire*
- *Election du Président du CESER (vers 10h30)*
- *Election des membres du Bureau*
- *Discours du Président élu*

En présence de Christelle MORANÇAIS, Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire.

Le nouveau CESER des Pays de la Loire est composé de 120 membres (46,2 % de femmes). Pour cette nouvelle mandature 56 nouveaux intègrent cette assemblée dont 28 femmes.

A ce jour, 2 candidats se présentent à la présidence du CESER des Pays de la Loire (voir CV joints) :

- *Jacques BODREAU – Candidat représentant le collège 1 (MEDEF)*
- *Jacques BORDRON – Candidat représentant le collège 2 (CFDT)*

Une conférence de presse sera organisée à l'issue de l'élection du Président en salle Comté vers 11h30.

Le C.E.S.E.R. des Pays de la Loire est l'assemblée consultative de la Région représentant la "société civile organisée" (organisations professionnelles et syndicales, vie associative). Laboratoire d'idées, il effectue des diagnostics, des analyses prospectives et avance des préconisations dans l'intérêt du développement régional.

www.ceser.paysdelaloire.fr - @ceserPDL

Contact presse CESER :

Fabienne Le Héno - Fabienne.LE.HENO@paysdelaloire.fr

Secrétariat – Maria Bergeot – maria.bergeot@paysdelaloire.fr – 02 28 20 51 52

Hôtel de Région – 1 rue de la Loire – 44966 Nantes cedex 9
